

LE TENNIS EN FAUTEUIL ROULANT

Originaire des États-Unis dans les années 70, le tennis pratiqué en fauteuil roulant est devenu en quelques années l'une des disciplines les plus populaires à travers le monde. De par sa pratique, le plus souvent au sein de clubs affiliés à la Ligue Handisport Francophone, et ses possibilités de jouer autant en famille qu'entre amis ou avec d'autres personnes en fauteuil roulant, le tennis permet une réelle possibilité d'intégration. La pratique de cette discipline se fait sur toutes les surfaces (résines, béton poreux, moquette, terre battue, synthétique).

Public concerné

Pratiquent le tennis fauteuil :

- Les personnes paraplégiques, tétraplégiques et assimilés
- Les personnes amputées de membres inférieurs et assimilés
- Les personnes atteintes d'un handicap physique entraînant une perte fonctionnelle nécessitant la pratique en fauteuil roulant.

Organisation de la discipline

- Le tennis se pratique en simple et en double, en compétition comme en loisir.
- En compétition, la participation aux différents critères se fait sur simple inscription quel que soit son niveau de pratique.
- Sur le plan national : chaque année, les joueurs peuvent participer à :
 - Un critérium national reprenant des étapes d'hiver et des étapes d'été, un Masters.
 - Au Championnat de Belgique.
 - Aux tournois internationaux de différents niveaux (Ath Open, Belgian Open, ...).
 - De plus, les joueurs de tennis en fauteuil peuvent participer à tous les tournois de l'Association Francophone de Tennis (AFT) en gardant le bénéfice de la réglementation adaptée.
- Sur le plan international sont proposés :
 - Le "NEC Wheelchair Tennis Tour" composé d'une centaine de tournois partout dans le monde dont font partie le Ath Open et le Belgian Open.
 - La Coupe du Monde par équipe (compétition par nation) tous les ans.
 - Les Jeux Paralympiques tous les 4 ans.

Réglementation

Le règlement appliqué est celui de la Fédération Internationale de Tennis à l'exception de quelques adaptations liées à la pratique en fauteuil roulant. L'adaptation principale est le droit de laisser rebondir la balle deux fois avant de la frapper, le premier rebond doit se situer dans le terrain.

En compétition, deux catégories existent :

- La catégorie "Quad" regroupant les joueurs ayant une atteinte fonctionnelle aux membres inférieurs et supérieurs.
- Une catégorie qui rassemble tous les autres joueurs. Ils évoluent sur l'ensemble du circuit dans des divisions par niveau de jeux (catégorie A, B, C) et non par niveau de handicap.

Matériel utilisé

Il est possible d'aborder la discipline avec tout type de fauteuil. Cependant, la mobilité, atout essentiel, amène les joueurs à faire l'acquisition d'un fauteuil spécifique :

- Cadre rigide doté de 3 roues ou 4 roues, ultra léger, très maniable, permet des démarrages, des pivots performants et une parfaite stabilité grâce à des réglages personnalisés (carrossage des roues, assise et positionnement).
- Certains accessoires permettent d'optimiser la performance en fonction du handicap du joueur : cale-genoux, ceinture de maintien, sangles, quatrième roue stabilisatrice positionnée à l'arrière.

Intégration - un maître mot

Depuis 2001, la LHF et l'AFT ont signé une convention de collaboration. L'AFT soutient financièrement nos joueurs de tennis en leur offrant la licence AFT. Elle soutient également les organisations nationales et internationales de tennis en fauteuil roulant en Communauté française. Elle aide enfin financièrement les élites et espoirs pour leur participation à la Coupe du Monde.

Pour connaître les différents clubs :

LHF- Rue de la Garenne, 16 (Pavillon Tubalco) 6000

Charleroi - Tel : 071/48.99.90 - Fax : 071/41.68.77 - Email :

<mailto:info@handisport.be> - <http://www.handisport.be>